



Agrandissement espace voisinage

Par Melanie

Bonjour,

Nous avons fait une demande a la mairie pour une demande de travaux pour un agrandissement. Le projet a été accepté.

Mon mari a fait lui même ses tranchées pour les fondations et le maçon est venu coulé aujourd'hui et posé ses 1ers parpaings.

La limite entre le parpaing et la limite du voisin fait 3m32au lieu de 3m40... est-ce grave? Merci.